



Paris, le mercredi 28 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel Barnier organise une gestion coordonnée pour la forêt

Michel Barnier, Ministre de l'agriculture et de la pêche, a réuni dès mardi, les professionnels de la filière bois pour organiser une gestion coordonnée des interventions forestières et définir un plan d'action pour la forêt.

Michel Barnier a demandé une évaluation précise à l'inventaire forestier national¹ afin de compléter les premières constatations qui font apparaître des dommages plus importants qu'en 1999. En raison des conditions météorologiques défavorables, une photo satellite exploitable n'est attendue qu'en début de semaine prochaine.

Les dégâts sont particulièrement importants autour de l'axe Arcachon – Mont de Marsan – Agen. Deux essences forestières, le pin maritime et le peuplier, sont affectées lourdement. Les surfaces concernées dépassent les 300 000 hectares et sont touchées à plus de 40 %.

D'après les premières estimations, c'est 3 à 4 années de récolte de bois du massif des landes de Gascogne qui sont à terre. Or cette région représente le quart de la production française de bois d'œuvre et de bois d'industrie (pâte à papier, panneaux).

Le ministre a rappelé que l'urgence était la sécurité et l'accès aux parcelles dans les régions sinistrées. **Une enveloppe de 5 Millions d'euros a été immédiatement rendu disponible dès le lundi 26 janvier pour répondre à ce besoin.**

L'ensemble des moyens humains et matériels a été mobilisé pour effectuer les travaux nécessaires. Environ 500 bucherons et agents de l'ONF sont actuellement sur le terrain.

Michel Barnier a souligné hier que « c'est un travail dangereux, qu'il faut laisser aux professionnels ».

Le ministre a examiné avec la filière les améliorations à apporter aux différentes mesures de stockage, de mobilisation et de valorisation des bois mises en œuvre en 1999.

Michel Barnier s'est engagé auprès des professionnels à définir rapidement des mesures d'encouragement à la sortie des bois abattus, dans un contexte difficile que traverse la filière du bois.

Une réunion hebdomadaire sera organisée avec l'ensemble des professionnels pour suivre la mise en œuvre de l'ensemble des actions.

Contact presse :

Service de presse du Cabinet de Michel Barnier : 01 49 55 59 74

Service de presse du ministère de l'agriculture et de la pêche : 01 49 55 60 11

¹ Etablissement public sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières nationales